

On met en œuvre le plan régional d'intervention sur les cyanobactéries

Un grand forum, en septembre prochain



par **France Paradis**

[Voir tous les articles de France Paradis](#)

Article mis en ligne le 30 août 2007 à 13:00

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Les intervenants liés de près au monde de l'environnement lancent la contre-attaque contre la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) dans les plans d'eau de la région. Ils sonnent la charge afin d'élaborer le plus rapidement possible la mise en œuvre du plan régional d'intervention sur les cyanobactéries et la pièce maîtresse sera la tenue d'un Forum régional sur les algues bleu-vert, le **vendredi 21 septembre prochain, à Alma**. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action concerté sur la gestion de la prolifération des algues bleu-vert au Québec, le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement et le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec ont signé dernièrement un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec, assorti d'une enveloppe budgétaire d'un million \$, permettant aux régions touchées par les algues bleu-vert de se doter de mesures concrètes d'actions et de sensibilisation.



Lors de l'annonce, on retrouvait notamment Daniel Groleau et Monique Laberge, du Conseil régional de l'environnement et du développement durable; Marco Bondu, coordonnateur du Comité de bassin versant Rivage de la rivière du Moulin ainsi que Karine Jean, directrice générale du Comité de bassin versant de la rivière à Mars.(Photo: France Paradis)

Dans le cadre de cette entente, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean bénéficie d'un budget de 16 000 \$ afin d'amorcer le travail.

Dans ce contexte, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) a pris les devants en collaboration avec le Comité de bassin versant RIVAGE de la rivière du Moulin et le Comité de bassin versant de la rivière à Mars (COBRAM).

La mise en œuvre du plan régional d'intervention passera notamment par la tenue du Forum régional

sur les algues bleu-vert, en 21 septembre prochain.

Ce sera le point de départ d'actions concertées pour contrer la multiplication de la cyanobactérie dans les plans d'eau de la région. Ce forum devrait mobiliser tous les acteurs régionaux (milieu municipal, industriel, agricole, scientifique et touristique; associations de riverains; ministères et organismes environnementaux) concernés par la question afin de faire le point sur les connaissances et les informations disponibles et cibler les actions possibles.

Cette journée de conférences et de discussions aura également comme objectif de mettre en place un groupe de travail sur la problématique régionale des cyanobactéries. Représentatif des diverses activités susceptibles de contribuer à la problématique, ce groupe aura le mandat de doter la région d'un plan de prévention régional de lutte aux cyanobactéries.

« On veut un plan de prévention avec des objectifs réalisables et raisonnables qui permettront des actions rapides, réalisables à court terme », insiste Daniel Groleau, directeur général du Conseil régional de l'environnement et du développement durable au SLSJ.

Notamment, lors de ce forum, on insistera sur des moyens comme la réglementation municipale. Il existe dans certaines régions des règles qui interdisent certaines actions auprès des cours d'eau ainsi que des campagnes de revégétalisation.

Campagne de sensibilisation

Une autre action est également prévue dès septembre prochain alors que les partenaires réaliseront une vaste campagne régionale de sensibilisation et de distribution d'information principalement auprès d'associations de riverains ciblées de la région. Les gens seront notamment invités à se procurer la « Trousse des lacs », un tout nouvel outil développé par le Conseil de l'environnement des Laurentides, destiné aux MRC, aux municipalités, aux riverains, aux associations de lacs et à toute personne qui s'intéresse à la protection des lacs.

À la croisée des chemins de la science et de l'action citoyenne, la « Trousse des lacs » encourage les initiatives de surveillance volontaire de l'état de santé des lacs.

Cette trousse comprend trois documents, soit des fiches théoriques expliquant les concepts de base pour bien comprendre son lac; un carnet de santé qui permet de regrouper et d'archiver de façon claire toute l'information qui existe sur le lac et des protocoles de caractérisation de la rive, du littoral, de la qualité de l'eau et du bassin versant.

On peut télécharger gratuitement la « Trousse des lacs » au www.crelaurentides.org

Par ailleurs, le Comité ZIP Alma-Jonquière a créé le site Internet banderiveraine.com qui propose des conseils précis aux propriétaires riverains pour mieux protéger les cours d'eau.

Rappelons que les cyanobactéries sont des micro-organismes aquatiques emmagasinant des toxines qui sont libérées dans l'eau lors de la mort de la cellule. Le contact ou l'ingestion d'une eau contaminée par trop de cyanobactéries peut être nuisible pour la santé.

La prolifération de ces micro-organismes est favorisée dans une eau stagnante et riche en phosphore. La dégradation des plans d'eau de la région par la présence de cyanobactéries engendre des impacts économiques et sociaux autant qu'environnementaux et nécessite une mobilisation collective et avertie.